

Les Tunisiens considèrent la violence basée sur le genre comme une priorité, mais la violence domestique comme une affaire privée

Dépêche d'Afrobarometer No. 601 | Mohamed Najib Ben Saad

Résumé

En septembre 2021, Najla Bouden Romdhane est devenue la première femme premier ministre de Tunisie et du monde arabe, une autre étape importante dans un pays largement considéré comme un pionnier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en matière de droits des femmes (CNN, 2021 ; AFP, 2018). Une série de lois en faveur de l'égalité remontant à 1956, quelques mois seulement après l'indépendance, vise à garantir « l'égalité des chances entre les femmes et les hommes », comme le stipule la Constitution de 2014, « pour accéder à tous les niveaux de responsabilité et dans tous les domaines » (Constitute Project, 2019 ; UNFPA, 2018).

En 2017, une loi de grande envergure visant à protéger les droits des femmes a adopté une définition large de la violence basée sur le genre qui inclut la violence physique, économique, sexuelle, politique et psychologique (ONU Femmes, 2017).

Cependant, malgré des progrès considérables, la violence basée sur le genre (VBG) reste un problème grave en Tunisie (PNUD, 2022). La définition de la VBG de l'Organisation des Nations Unies fait référence à toute forme de violence dirigée contre une personne en raison de son sexe, et comprend les abus physiques, sexuels et émotionnels, ainsi que la surveillance abusive et le harcèlement.

Selon une enquête menée par l'Institut National de la Statistique de Tunisie (2015), près de la moitié (48%) des femmes tunisiennes ont subi une forme de VBG à un moment donné de leur vie.

Une femme sur cinq (20%) a déclaré avoir subi des violences physiques, et 14% ont déclaré avoir subi des violences sexuelles. D'autres formes de VBG, comme la violence psychologique, la surveillance abusive et le harcèlement, sont également courantes. Malgré les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la VBG, l'application des lois est souvent faible, et de nombreuses victimes de VBG ne signalent pas les crimes par crainte de stigmatisation ou de représailles (PNUD, 2022).

Cette dépêche rend compte d'un module d'enquête spécial inclus dans le questionnaire du Round 9 d'Afrobarometer (2021/2023) pour explorer les expériences et les perceptions des Africains en matière de VBG.

Les résultats montrent que les Tunisiens considèrent la VBG comme le problème le plus urgent lié aux droits des femmes que le gouvernement et la société doivent aborder. Plus de la moitié des citoyens considèrent que la VBG est au moins « assez courante » dans leur communauté. Une majorité affirment que les hommes n'ont aucune excuse pour recourir à la force physique contre leur femme et pensent que la police prend les cas de VBG au sérieux.

Cependant, une majorité des répondants pensent également que la VBG est une affaire privée qui doit être traitée au sein de la famille. Près de la moitié des Tunisiens pensent que les femmes qui signalent la VBG aux autorités seront probablement confrontées à la critique, au harcèlement ou à la honte de la part de la communauté.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non partisan de recherche par sondage qui fournit des données fiables sur les expériences et les évaluations des Africains de la démocratie, de la gouvernance et de la qualité de vie. Huit séries d'enquêtes ont été menées dans un maximum de 39 pays depuis 1999, et la neuvième série d'enquêtes se terminera au début de 2023. Afrobarometer mène des entretiens en face à face dans la langue choisie par la personne interrogée.

L'équipe d'Afrobarometer en Tunisie, dirigée par One to One for Research and Polling, a interrogé 1.200 citoyens adultes entre le 21 février et le 17 mars 2022. Un échantillon de cette taille donne des résultats au niveau du pays avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées en Tunisie en 2013, 2015, 2018, 2020 et 2022.

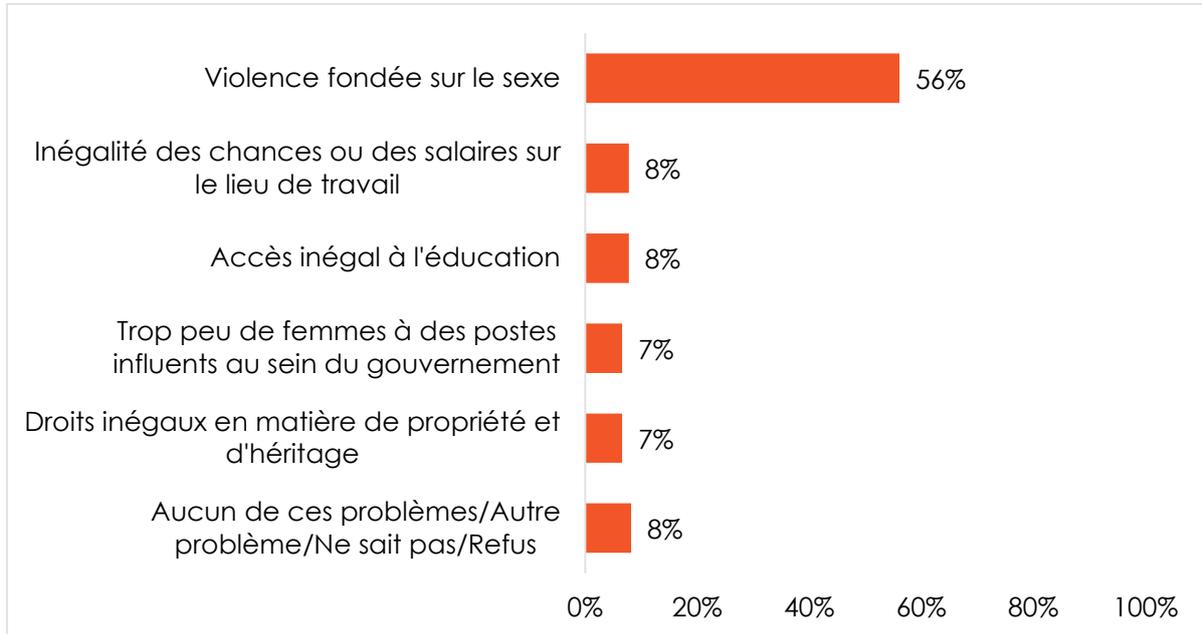
Résultats clés

- Les Tunisiens considèrent la VBG comme le problème le plus critique en matière de droits des femmes qui doit être traité par le gouvernement et la société.
- Plus de la moitié (52%) disent que la violence contre les femmes et les filles est « assez courante » (31%) ou « très courante » (21%) dans leur communauté.
- La plupart des Tunisiens (86%) pensent qu'il n'est « jamais justifié » qu'un homme utilise la force physique pour discipliner sa femme.
- Une grande majorité (85%) des citoyens pensent qu'une femme qui se présente à un poste électif sera confrontée à des critiques ou à du harcèlement de la part des autres membres de la communauté.
- Plus de huit répondants sur 10 (83%) affirment que la police est encline à prendre au sérieux les cas de VBG. Mais les trois quarts (74%) considèrent également qu'il est probable qu'une femme qui déclare être victime de violence liée au sexe sera critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté.
- Plus des deux tiers (69%) des Tunisiens disent que la violence domestique devrait être traitée comme une affaire privée à résoudre au sein de la famille plutôt que comme une affaire criminelle (24%).

La VBG est le problème le plus important en matière de droits des femmes

En Tunisie, une majorité (56%) de citoyens estiment que la VBG est le problème le plus important lié aux droits des femmes et à l'égalité des genres que le gouvernement et la société doivent traiter. D'autres problèmes arrivent loin derrière, notamment l'inégalité des chances ou des salaires sur le lieu de travail (8%), l'inégalité d'accès à l'éducation (8%), le manque de femmes dans les postes influents du gouvernement (7%) et l'inégalité des droits de propriété et d'héritage (7%) (Figure 1).

Figure 1 : Question la plus importante concernant les droits des femmes | Tunisie
 | 2022

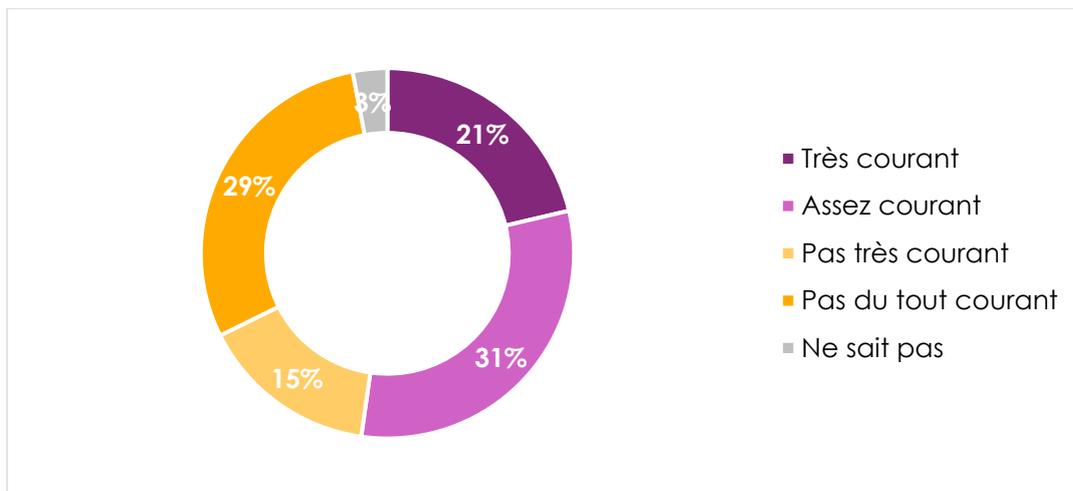


Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Fréquence de la VBG

L'une des raisons pour lesquelles la VBG est considérée comme un problème majeur est probablement que de nombreux Tunisiens pensent qu'elle est fréquente dans leur communauté. Plus de la moitié (52%) des répondants disent qu'elle est « assez fréquente » (31%) ou « très fréquente » (21%) que les hommes utilisent la violence contre les femmes et les filles, alors que seulement 29% affirment que cette violence n'est « pas du tout fréquente » (Figure 2).

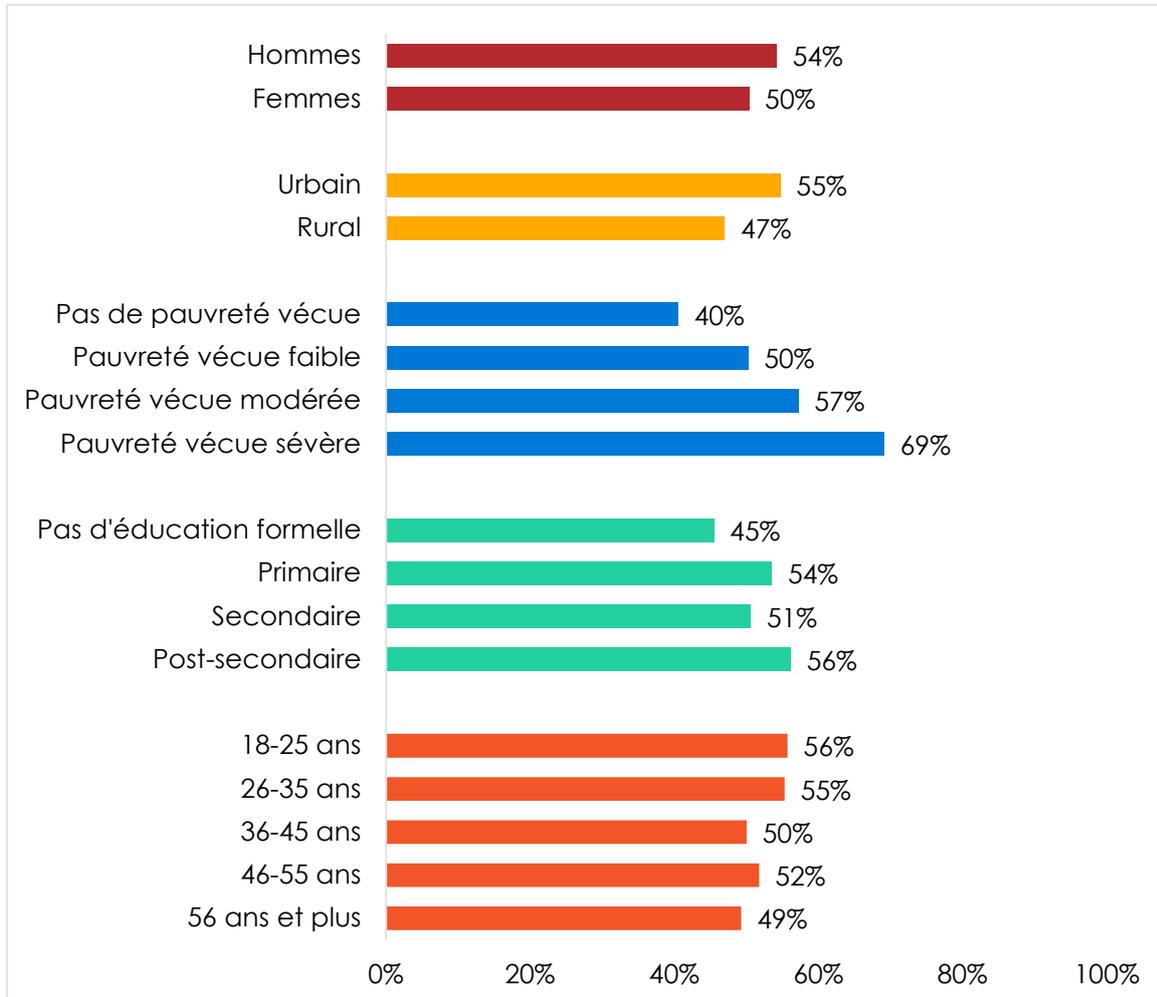
Figure 2 : Fréquence des VBG | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la commune ?

Les hommes (54%) sont légèrement plus enclins que les femmes (50%) à dire que la VBG est un phénomène courant (Figure 3).

Figure 3 : VBG est assez/très courante | par groupe démographique | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Dans cette localité, dans quelle mesure pensez-vous qu'il est courant pour les hommes d'utiliser la violence contre les femmes et les filles à la maison ou dans la commune ? (% qui disent « assez fréquent » ou « très fréquent »)

Cette perception est plus répandue dans les villes (55%) que dans les zones rurales (47%). Elle augmente fortement avec l'expérience de la pauvreté vécue¹ (allant de 40% chez les personnes économiquement plus aisées à 69% chez les personnes en situation de grande pauvreté vécue) et augmente progressivement avec le niveau d'éducation des répondants (allant de 45% chez les personnes n'ayant pas eu une scolarité formelle à 56% chez les personnes ayant suivi des études universitaires). Les répondants les plus âgés (49%) sont moins susceptibles de déclarer que la VBG est fréquente.

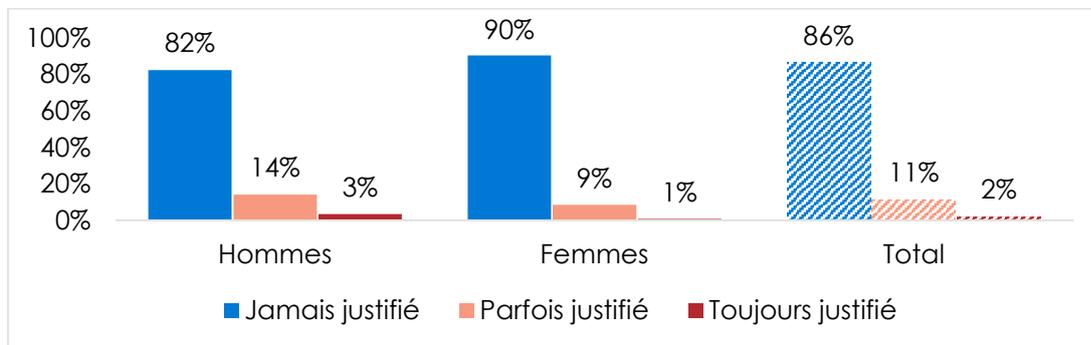
¹ L'Indice de Pauvreté Vécue (IPV) d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des personnes interrogées en leur demandant combien de fois elles ou leur famille ont été privées de produits de première nécessité (suffisamment de nourriture, suffisamment d'eau, des soins médicaux, suffisamment de combustible pour cuisiner et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Pour en savoir plus sur la pauvreté vécue, voir Mattes et Patel (2022).

Recours à la force physique pour discipliner un conjoint

Une majorité écrasante (86%) de Tunisiens affirment qu'il n'est « jamais justifié » pour un homme d'utiliser la force physique pour discipliner sa femme. Seuls 13% considèrent ces violences « parfois » ou « toujours » justifiées. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de rejeter le recours à la discipline physique (90% contre 82%) (Figure 4).

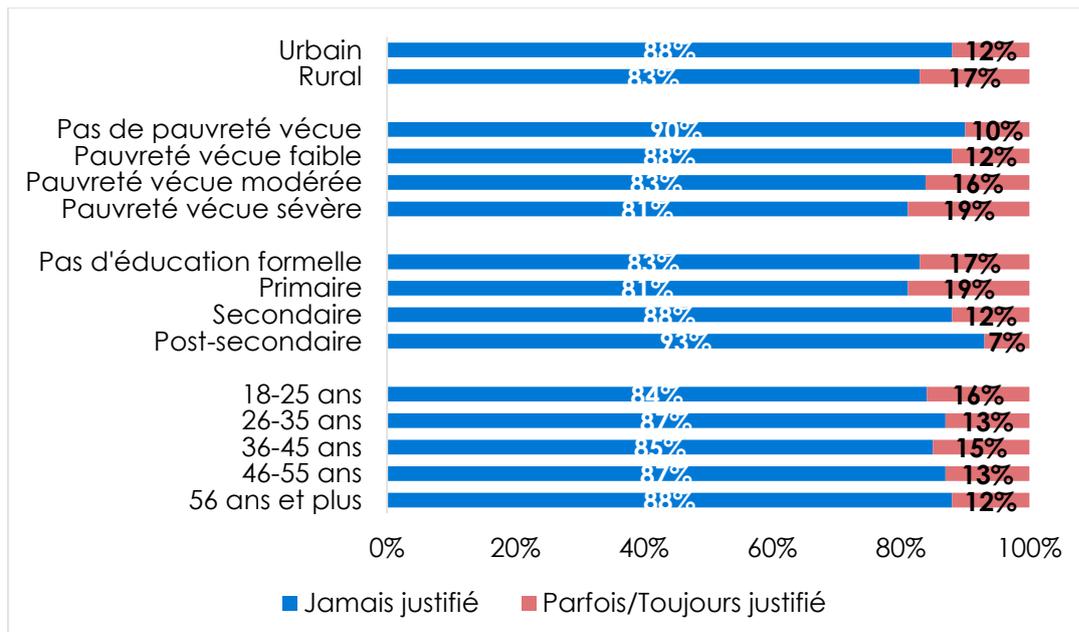
La croyance selon laquelle il n'y a aucune justification pour que les hommes recourent à la force physique pour discipliner leur femme est plus répandue chez les citadins que chez les ruraux (88% contre 83%). Les citoyens les plus éduqués (93%) et les mieux lotis économiquement (90%) sont plus susceptibles d'avoir cette opinion que leurs homologues moins instruits et plus pauvres (Figure 5).

Figure 4 : Est-il justifié que les hommes disciplinent physiquement leurs épouses ?
 | par genre | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Pour chacune des actions suivantes, veuillez me dire si vous pensez qu'elle peut toujours être justifiée, parfois être justifiée, ou jamais être justifiée : Lorsqu'un homme utilise la discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être mal ?

Figure 5 : Est-il justifié que les hommes disciplinent physiquement leurs épouses ?
 | par groupe démographique | Tunisie | 2022



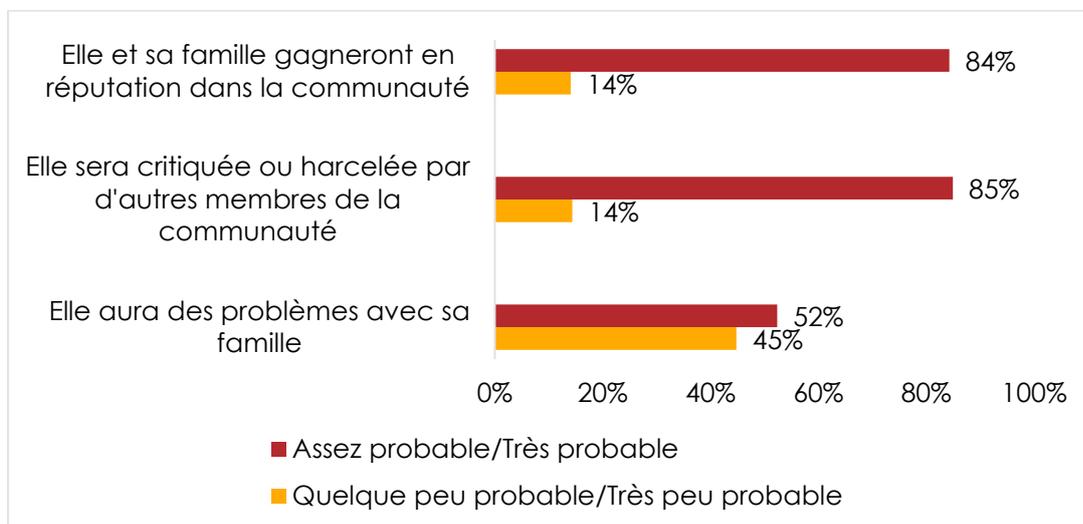
Question posée aux répondants : Pour chacune des actions suivantes, veuillez me dire si vous pensez qu'elle peut toujours être justifiée, parfois être justifiée, ou jamais être justifiée : Pour un homme d'utiliser la discipline physique sur sa femme si elle a fait quelque chose qu'il n'aime pas ou qu'il pense être mal ?

VBG dans la sphère politique

La violence basée sur le genre n'est pas seulement un problème social mais peut également avoir des ramifications politiques. Alors que la plupart des Tunisiens (84%) pensent que lorsqu'une femme se présente à un poste électif, elle et sa famille obtiennent un statut plus élevé dans la communauté, la même proportion (85%) considèrent qu'il est « assez probable » ou « très probable » qu'elle soit critiquée, harcelée ou insultée par d'autres membres de la communauté – une forme de violence liée au genre qui pourrait bien décourager certaines femmes de se présenter à un poste public (Figure 6).

En outre, plus de la moitié (52%) des personnes interrogées déclarent qu'une femme candidate sera probablement confrontée à des problèmes avec sa famille.

Figure 6 : Pour le meilleur ou pour le pire : Comment la candidature à un poste électif peut affecter la vie des femmes | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre commune se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent :

- Elle et sa famille gagneront en réputation dans la communauté ?
- Elle sera critiquée, insultée ou harcelée par d'autres membres de la communauté ?
- Elle aura des problèmes avec sa famille ?

Réponse au signalement de VBG

La police et les universitaires s'accordent à dire que la véritable ampleur de la VBG est inconnue car de nombreuses agressions contre les filles et les femmes ne sont jamais signalées. Les raisons en sont la peur de l'agresseur, la crainte d'une réaction négative de la part des autres, ou la conviction que les autorités ne prendront pas l'affaire au sérieux (Palermo, Bleck, & Peterman, 2014).

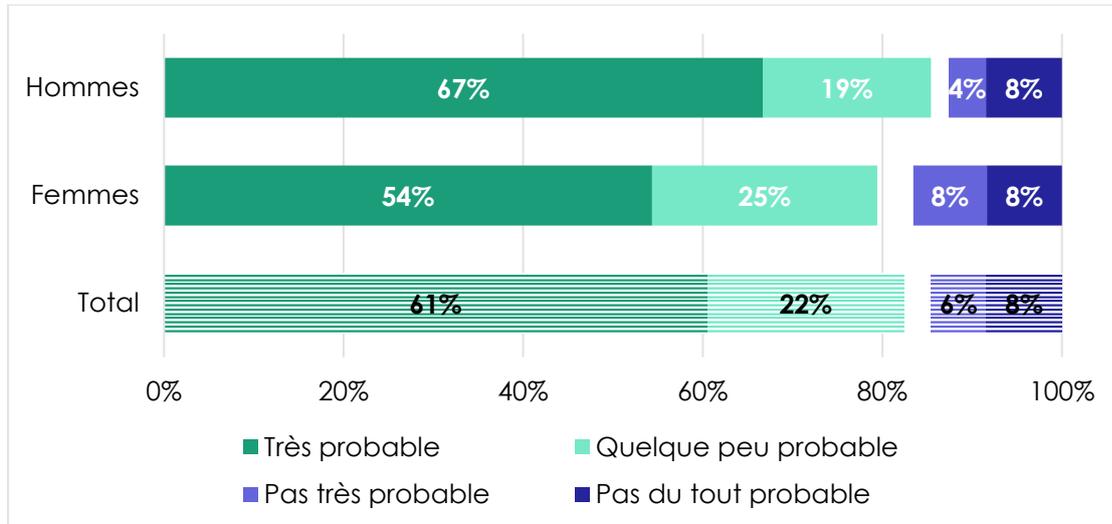
La plupart (83%) des Tunisiens pensent que la police prendra au sérieux les cas de VBG signalés, dont 61% qui considèrent cela comme « très probable ». Cependant, les femmes ont moins confiance dans la réponse de la police que les hommes ; seules 54% pensent qu'il est « très probable » que la police prenne ces cas au sérieux, contre 67% des hommes (Figure 7).

Bien que la plupart des citoyens soient optimistes quant à la réponse de la police, lorsqu'on leur demande s'ils pensent qu'une femme qui signale avoir été victime de viol, de violence domestique ou d'autres VBG sera critiquée, harcelée ou déshonorée par d'autres membres de la communauté, seuls 16% des Tunisiens considèrent cela comme « très improbable »

(Figure 8). Les trois quarts (74%) disent qu'une telle réaction de la communauté est « très probable » (50%) ou « assez probable » (24%). Les femmes sont plus nombreuses (77%) que les hommes (70%) à le considérer comme probable.

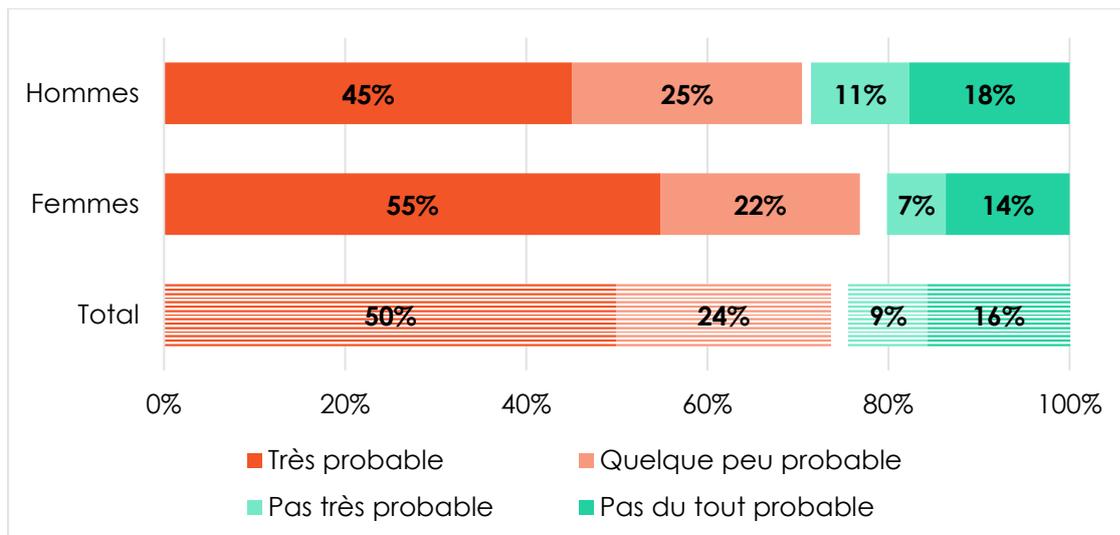
La croyance qu'une femme pourrait faire l'objet de critiques, de harcèlement ou d'humiliation si elle signale un crime de VBG rendrait encore plus difficile pour les victimes de se manifester.

Figure 7 : La police prend-elle les cas de VBG au sérieux ? | par genre | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Si une femme de votre commune se présente à la police pour signaler un incident de violence fondée sur le sexe, par exemple, pour signaler un viol ou une violence conjugale, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent : Sa situation sera prise au sérieux par la police ?

Figure 8 : Une femme sera-t-elle critiquée, harcelée ou humiliée pour avoir signalé une VBG ? | par genre | Tunisie | 2022



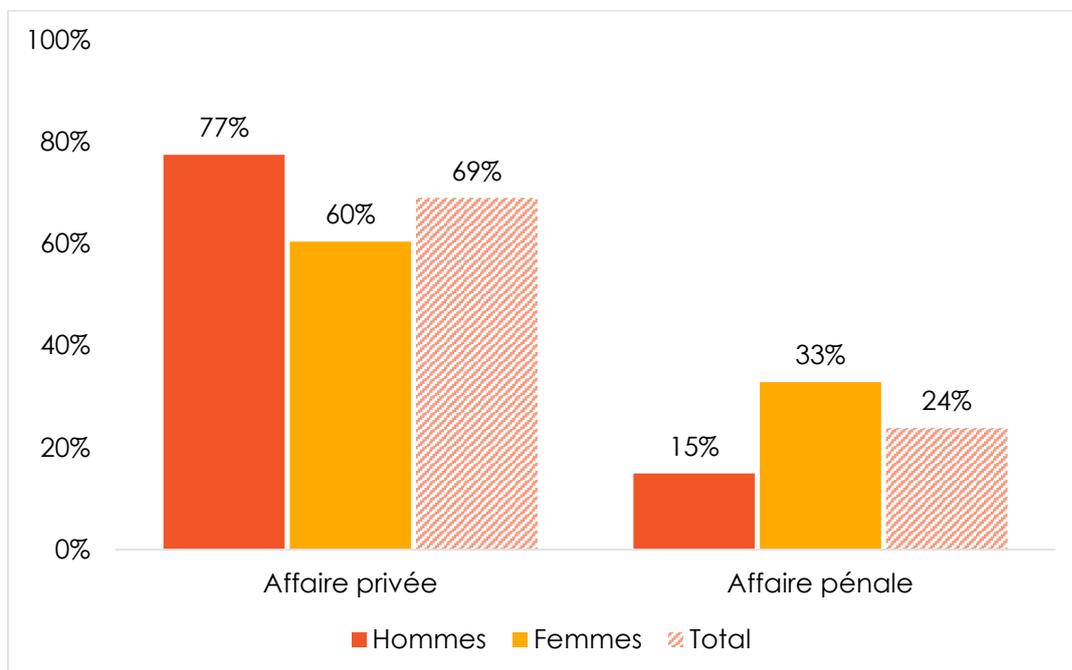
Question posée aux répondants : Si une femme de votre communauté se rend à la police pour signaler qu'elle est victime de violence basée sur le genre, par exemple, pour signaler un viol ou signaler qu'elle est physiquement maltraitée par son mari, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent : Qu'elle soit critiquée, harcelée ou humiliée par d'autres membres de la communauté ?

La violence domestique est-elle une affaire pénale ou familiale ?

La violence domestique est une forme courante de VBG. Même si les auteurs sont connus, de nombreux cas de violence domestique ne sont pas signalés ou ne sont pas résolus, et la plupart placent les victimes et les familles devant des décisions complexes et déchirantes. Les Tunisiens considèrent-ils la violence domestique comme une affaire criminelle ou une affaire privée ?

Plus de deux tiers (69%) des citoyens disent que la violence domestique doit être gérée au sein de la famille, tandis que seulement 24% la considèrent comme une affaire pénale qui nécessite l'intervention des forces de l'ordre. Les hommes sont plus enclins que les femmes à penser que la violence domestique est une affaire privée (77% contre 60%) (Figure 9).

Figure 9 : La violence domestique est-elle une affaire pénale ou familiale ? | par genre | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?

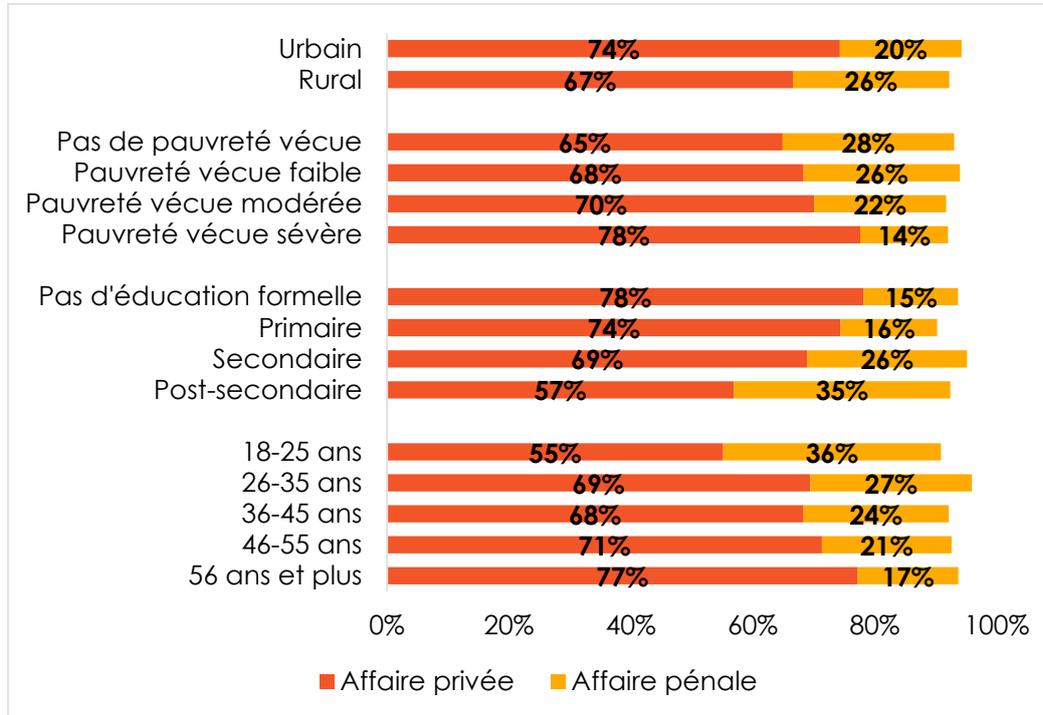
Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'intervention des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

L'acceptation de la violence domestique comme une affaire privée est plus répandue chez les résidents urbains (74%) que chez les résidents ruraux (67%) (Figure 10). Le soutien à ce point de vue augmente avec le niveau de pauvreté des répondants, allant de 65% des citoyens économiquement plus aisés à 78% des plus pauvres, et diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction, passant de 78% de ceux qui n'ont pas suivi d'enseignement formel à 57% de ceux qui ont des qualifications post-secondaires. Les Tunisiens plus âgés sont beaucoup plus susceptibles de considérer la violence domestique comme une affaire privée (77% des personnes âgées de 56 ans et plus) que les jeunes répondants (55% des 18-25 ans).

Figure 10 : La violence domestique est-elle une affaire pénale ou familiale ?
 | par groupe démographique | Tunisie | 2022



Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes se rapproche le plus de votre opinion ?

Affirmation 1 : La violence domestique est une affaire privée qui doit être traitée et résolue au sein de la famille.

Affirmation 2 : La violence domestique est une affaire pénale dont la résolution complète nécessite l'intervention des forces de l'ordre.

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Conclusion

Les Tunisiens considèrent la VBG comme une préoccupation majeure à laquelle le gouvernement et la société doivent accorder la priorité. Les résultats de l'enquête indiquent que la violence contre les femmes et les filles n'est pas un phénomène isolé dans les communautés tunisiennes. Même si la plupart des citoyens rejettent l'usage de la force physique par un partenaire et pensent que la police prend les cas de VBG au sérieux, beaucoup pensent également que les victimes seront probablement confrontées à la critique de la communauté ou au harcèlement si elles portent leur cas devant les autorités. Mais beaucoup de ces crimes semblent devoir rester cachés, car la plupart des Tunisiens considèrent la violence domestique comme une affaire privée à résoudre au sein de la famille, plutôt que dans le système judiciaire.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- AFP. (2018). La Tunisie, pionnière pour les femmes dans le monde arabe. L'Express.
- CNN. (2021). Tunisia's president appoints woman as prime minister in first for Arab world. 29 septembre.
- Constitute Project. (2020). Tunisia's constitution of 2014.
- Institut National de la Statistique. (2015). Rapport national genre Tunisie 2015.
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue réurgit. Document de Politique d'Afrobarometer No. 84.
- ONU Femmes. (2017). Tunisia passes historic law to end violence against women and girls.
- Palermo, T., Bleck, J., & Peterman, A. (2014). Tip of the iceberg: Reporting and gender-based violence in developing countries. *American Journal of Epidemiology*, 179(5), 602-612.
- PNUD. (2022). Navigating through the wickedness of gender-based violence in Tunisia.
- UNFPA. (2018). Gender justice & the law.

Mohamed Najib Ben Saad est responsable de la qualité des données pour Afrobarometer.
Email: mohamednajibbensaad@afrobarometer.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations - Africa, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Union Européenne, du National Endowment for Democracy, de la Fondation Mastercard, de l'Agence de Coopération Internationale du Japon (JICA), de l'University of California San Diego, du Centre Mondial du Pluralisme, de la Banque Mondiale, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche d'Afrobarometer No. 601 | 8 mars 2023